



# Martigues Natation

SAISON 2018-2019

Piscine Municipale / Av S. Allende / 13500 Martigues - Téléphone : 04.42.30.59.33/06.98.59.78.11

SIRET 389099466 00010 - APE : 9311Z - FFN : FRA 3 36 013 01154

mail : administration@martigues-natation.com - web : www.martigues-natation.com

## FICHE D'INSCRIPTION NATATION

### INFORMATIONS LICENCIÉ

À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT EN CAPITALES D'IMPRIMERIE

Type de licence (cocher une case) : Nouvelle  Renouvellement  Transfert

si transfert, indiquez le dernier club affilié à la FFN ou vous étiez inscrit et, si possible, votre numéro de licence :

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Sexe (H/F) :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Taille T-shirt / XS :

S :

M :

L :

XL :

XXL :

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du club & à la FFN. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par email exclusivement à : administration@martigues-natation.com »

Martigues Natation diffusera sur son site Internet ([www.martigues-natation.com](http://www.martigues-natation.com)), dans la presse, le panneau d'affichage et le local du club les infos suivantes vous concernant (licencié majeur) ou concernant votre enfant (licencié mineur) : Nom, prénom, catégorie d'âge et résultats sportifs ainsi que des photographies prises lors des compétitions, des stages, de l'entraînement ou des activités d'animation organisées par le club.

Si vous vous opposez à cette diffusion, veuillez cocher la case ci-contre :

Quelle que soit votre décision présente, vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre changement d'attitude.

- Lorsqu'un certificat médical de non contre-indication est exigé, joindre ledit certificat.  
- Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le soussigné atteste sur l'honneur (cocher les trois cases et fournir les documents signés) :

Fait à Martigues le:

Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou des disciplines fédérales envisagées, en compétition, il y a moins de trois ans.

Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.

Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS - SPORT » dont le contenu est précisé à l'Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.

Signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs:

**N'oubliez pas de joindre le règlement à l'ordre de "MARTIGUES NATATION" ainsi que le certificat médical**

### AUTORISATIONS PARENTALE - LICENCIÉS MINEURS/MAJEURS PROTÉGÉS

Je soussigné :

Père, Mère ou Tuteur, déclare autoriser mon enfant à suivre les activités sportives de Martigues Natation. Je déclare décharger le club de toutes responsabilités pour tous les accidents pouvant survenir à mon enfant en dehors de ces activités. J'autorise les dirigeants de Martigues Natation à faire transporter mon enfant dans l'établissement hospitalier le plus proche, en cas d'accident et à prendre toutes dispositions utiles conformément à la législation en vigueur. Conscient de la nécessité d'une assiduité continue, je m'engage à envoyer régulièrement mon enfant aux entraînements et aux compétitions auxquelles le club l'engage (seules les absences dûment justifiées seront acceptées).

----- En Application de l'article R.232-52 du code du sport, ( cocher l'une ou l'autre des deux cases) -----

- Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé.
- Refuse tout prélèvement et reconnais être informé que le refus de soumettre mon enfant (ou le majeur protégé) à ce contrôle antidopage invasif est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

Fait à Martigues le :

(Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et Approuvé »)

cadre réservé au club